

Fiducie canadienne de bourses d'études Plan traditionnel

États financiers semestriels

30 avril 2020

Non audité

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	5
Subventions gouvernementales (Annexe I du Tableau complémentaire I)	10

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	30 avr. 2020	31 oct. 2019
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	337 \$	559 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	14 331	17 186
Produits à recevoir et autres débiteurs	125	135
	14 793	17 880
Passif		
Subventions gouvernementales à payer	349	–
Créditeurs, charges à payer et autres	175	1 788
	524	1 788
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	14 269	16 092
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	6 158	6 232
Dépôts des souscripteurs (note 7)	602	1 122
Subventions gouvernementales	2 067	2 966
Revenu tiré des subventions gouvernementales	7 533	7 624
Fonds général (note 8)	(2 091)	(1 852)
	14 269 \$	16 092 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits		
Intérêt	207 \$	293 \$
Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements	25	(182)
Variation des profits latents	88	757
Dividendes	45	46
	365	914
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	50	60
Frais de gestion de portefeuille	27	17
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	4	4
	81	81
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	284 \$	833 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période	16 092 \$	21 813 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	284	833
Transferts à des régimes internes et externes	(80)	(229)
	204	604
Décaissements		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(768)	(79)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	(520)	(1 114)
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(498)	(986)
Subventions gouvernementales	(230)	(327)
Remboursement de produits	(11)	(22)
Total des paiements aux bénéficiaires	(739)	(1 335)
Total des décaissements	(2 027)	(2 528)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(1 823)	(1 924)
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période	14 269 \$	19 889 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	284 \$	833 \$
Encaissement net provenant des transactions de placement	2 968	3 262
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profits) pertes réalisé(e)s à la vente de placements	(25)	182
Variation des profits latents	(88)	(757)
Variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie		
Diminution des produits à recevoir et autres débiteurs	10	35
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir	–	(1)
Augmentation des subventions gouvernementales à payer	349	–
Diminution des créiteurs et charges à payer	(1 613)	(87)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 885	3 467
Activités de financement		
Transferts à des régimes internes et externes	(80)	(229)
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(768)	(79)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	(520)	(1 114)
Paiements aux bénéficiaires	(739)	(1 335)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 107)	(2 757)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(222)	710
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période		
Trésorerie	553	219
Équivalents de trésorerie	6	30
	559	249
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période		
Trésorerie	337	962
Équivalents de trésorerie	–	(3)
	337 \$	959 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	7 \$
Produits d'intérêts reçus	216	329

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Répartition des placements (note 4)					
Fédérales – 43,4 %						Subventions gouvernementales (annexe I)					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,50	15 déc. 2021	210	214	209	Trésorerie et équivalents de trésorerie (annexe I)				8 757	8 419
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2022	443	467	442					29	29
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	250	264	249	Total du fonds de placement				14 668	14 210
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 sept. 2023	658	686	681	Représenté par :					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	687	730	706	Trésorerie et équivalents de trésorerie				337	
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	180	189	181	Placements, à la juste valeur				14 331	
				2 550	2 468					14 668	
Provinciales – 45,6 %											
Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	473	503	491						
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	390	415	403						
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	135	149	147						
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2021	747	791	802						
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2022	349	374	368						
Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	401	450	441						
				2 682	2 652						
De sociétés – 5,8 %											
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	56	58	56						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	20	20	20						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	28	29	28						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	20	20	20						
Daimler Canada Finance Inc.	3,30	16 août 2022	18	18	18						
Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	17	17	17						
Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	37	38	37						
Banque Nationale du Canada	2,55	12 juill. 2024	20	21	20						
Fiducie de capital Sun Life	2,38	13 août 2029	30	30	30						
La Banque Toronto-Dominion	2,50	2 déc. 2024	42	43	42						
La Banque Toronto-Dominion	3,59	14 sept. 2028	46	48	46						
				342	334						
Total des placements à revenu fixe – 94,8 %				5 574	5 454						
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 5,2 %				308	308						
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %				5 882	5 762						

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Plan traditionnel de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études collectif qui a été établi le 1^{er} septembre 1988. Le Régime n'est plus en vente depuis juin 2000. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale en propriété exclusive de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom du bénéficiaire. Des frais de souscription et des frais de tenue de compte sont déduits des cotisations versées par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur :

- i) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire est devenu un étudiant admissible à recevoir le premier paiement d'aide aux études (« PAE »);
- ii) au moment où la convention vient à échéance et que le bénéficiaire n'est pas encore devenu un étudiant admissible, auquel cas le bénéficiaire renoncera à toutes les subventions gouvernementales (comme il est décrit ci-dessous); ou
- iii) au moment de la résiliation de la convention.

Le revenu de placement réalisé sur le solde du capital des souscripteurs sert au versement des PAE à des étudiants admissibles. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC ») et l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs (les « conventions »), et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles avec leurs PAE.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis; après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (les « REEE ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 15 juillet 2020.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation des actifs financiers détenus au coût amorti repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement. En raison de la nature à court terme et du crédit de grande qualité des actifs financiers classés au coût amorti du Régime, ce dernier a établi que les pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers ne sont pas importantes.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions et les fonds négociés en bourse (les « FNB »).

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs, frais de souscription et frais de tenue de compte

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers, déduction faite des frais de souscription et des frais de tenue de compte. Ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Les frais de souscription sont déduits des dépôts des souscripteurs et sont perçus sur une période pouvant aller jusqu'à 32 mois à compter de la date du

dépôt initial. Les frais de tenue de compte sont payés annuellement à la Fondation à même les dépôts de ces souscripteurs et sont comptabilisés sur la durée de l'exercice.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité d'administrer le Régime. La convention est renouvelable annuellement le 1^{er} novembre.

Les frais d'administration et frais de tenue de compte sont versés à la Fondation. Les frais d'administration sont des frais annuels de 0,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, un montant de 50 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2019 – 60 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Crédeurs et charges à payer au 30 avril 2020 s'élevaient à 8 \$ (31 octobre 2019 – 7 \$).

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2020, le Régime a comptabilisé une charge de néant (2019 – néant) pour les services du comité d'examen indépendant. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de néant payable à C.C.S.T. au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019 relativement à ces charges.

c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 1 \$ (2019 – 1 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de néant payable à C.C.S.T. au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019 relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille et dans l'Annexe I de ce tableau, qui est expliquée ci-dessous.

Les subventions gouvernementales sont investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont inscrits séparément pour chaque convention de souscripteur. Les avoirs investis sont répartis entre tous les régimes en fonction de la quote-part de capital et de revenu attribuable aux conventions dans chaque régime (se reporter à l'Annexe I du Tableau complémentaire I).

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et au mandat de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt sur le marché et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2020	31 oct. 2019
Moins de 1 an	4 %	4 %
De 1 an à 3 ans	22 %	24 %
De 3 à 5 ans	22 %	18 %
Plus de 5 ans	32 %	32 %
Total des titres de créance	80 %	78 %

Au 30 avril 2020, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 14 668 \$ (31 octobre 2019 – 17 745 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 620 \$ (31 octobre 2019 – 770 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 700 \$ (31 octobre 2019 – 690 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime et le portefeuille de l'actif provenant de subventions gouvernementales, qui représentent 20 % (31 octobre 2019 – 22 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2020. Si les prix des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 30 \$ (31 octobre 2019 – 40 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous.

Notation	30 avril 2020		31 octobre 2019	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	17 %	2 545 \$	15 %	2 682 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	39 %	5 701	28 %	4 979
A/A(élevée)/A(faible)	17 %	2 455	29 %	5 149
BBB	3 %	476	3 %	451
R-1	2 %	259	0 %	42
Non noté à court terme	2 %	337	3 %	565
Total des titres de créance	80 %	11 773 \$	78 %	13 868 \$

Le Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des échéances des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 18 % (31 octobre 2019 – 19 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 25 \$ (31 octobre 2019 – 33 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2020 et 2019

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril 2020 et 2019 est la suivante :

	30 av. 2020	30 av. 2019
Paiements des souscripteurs	– \$	1 \$
Principaux transferts interrégimes	(85)	(242)
Frais de tenue de compte	(1)	(1)
Remboursement du capital	(434)	(872)
Diminution nette des dépôts des souscripteurs	(520)	(1 114)
Solde, au début de la période	1 122	2 491
Solde, à la fin de la période	602 \$	1 377 \$

Note 8. Fonds général

La Fiducie canadienne de bourses d'études (la « Fiducie canadienne ») est une fiducie légale regroupant le Plan II et le Plan traditionnel (les « Régimes »). Les Régimes sont enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre de régimes d'épargne-études. Le Fonds général est un compte distinct de la Fiducie canadienne et il obtient son revenu des sources suivantes :

- des produits réalisés sur le revenu cumulé des souscripteurs entre la date d'échéance des conventions des souscripteurs et celle à laquelle les fonds sont versés à des étudiants admissibles sous la forme de PAE;
- des produits réalisés sur le revenu auquel ont renoncé les souscripteurs qui ont résilié leur régime avant l'échéance;
- du revenu non réclamé par les bénéficiaires avant la date d'expiration de la période d'admissibilité;
- des paiements de capital et de revenu non réclamés.

Selon l'acte de fiducie de la Fiducie canadienne, le Fonds général peut être utilisé pour financer les PAE pour des étudiants admissibles dans l'un des régimes actifs de la Fiducie canadienne.

Au 30 avril 2020, le solde du Fonds général inclus dans les états de la situation financière affichait un déficit de 2 091 \$ (31 octobre 2019 – déficit de 1 852 \$). Ce déficit est principalement attribuable au fait que les taux de participation réels à l'égard de l'encaissement de PAE ont dépassé les taux de participation attendus au moment où les PAE ont été, dans le passé, établis. Le solde du Fonds général varie en fonction des sources susmentionnées ainsi que des écarts continus entre les taux de participation aux PAE réels et attendus. La Fondation est responsable des insuffisances éventuelles à l'égard du paiement des PAE.

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un

passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	11 436 \$	– \$	11 436 \$
FNB et titres de capitaux propres	2 895	–	–	2 895
Total des placements, à la juste valeur	2 895 \$	11 436 \$	– \$	14 331 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	13 310 \$	– \$	13 310 \$
FNB et titres de capitaux propres	3 876	–	–	3 876
Total des placements, à la juste valeur	3 876 \$	13 310 \$	– \$	17 186 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2 pour le semestre clos le 30 avril 2020 et l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 32,5 % (suite)						Provinciales – 32,5 % (suite)					
Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	3 061	3 348	3 147	Province du Nouveau-Brunswick	4,65	26 sept. 2035	110	146	114
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	872	991	937	Province du Nouveau-Brunswick	4,55	26 mars 2037	1 000	1 326	1 183
Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	3 275	4 498	4 357	Province du Nouveau-Brunswick	4,80	26 sept. 2039	250	347	311
Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	980	1 058	979	Province du Nouveau-Brunswick	3,55	3 juin 2043	1 350	1 623	1 361
Province de la Colombie-Britannique	6,35	18 juin 2031	2 975	4 471	4 234	Province du Nouveau-Brunswick	3,80	14 août 2045	200	252	215
Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	720	1 008	884	Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	287	328	280
Province de la Colombie-Britannique	4,95	18 juin 2040	1 300	1 923	1 685	Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	54	62	59
Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	430	596	503	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	200	209	199
Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	250	300	253	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	3 324	3 614	3 443
Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	507	581	515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,15	17 avril 2028	350	464	466
Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	296	354	315	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	1 969	2 131	2 040
Province du Manitoba	3,85	1 ^{er} déc. 2021	1 000	1 052	1 088	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	2 326	2 521	2 428
Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	5 250	5 608	5 436	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	6,55	17 oct. 2030	1 750	2 510	2 377
Province du Manitoba	4,40	5 sept. 2025	1 300	1 521	1 462	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	4,65	17 oct. 2040	150	196	177
Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	4 580	4 945	4 744	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	1 409	1 669	1 471
Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	4 013	4 365	4 143	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	547	535	540
Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	3 449	3 864	3 638	Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	2 462	2 599	2 458
Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	581	644	604	Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	1 327	1 391	1 319
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	49	51	49	Province de la Nouvelle-Écosse	5,80	1 ^{er} juin 2033	1 275	1 866	1 656
Province du Manitoba	3,25	5 sept. 2029	725	835	756	Province de la Nouvelle-Écosse	4,40	1 ^{er} juin 2042	2 100	2 871	2 442
Province du Manitoba	6,30	5 mars 2031	500	732	688	Province de la Nouvelle-Écosse	3,45	1 ^{er} juin 2045	700	852	768
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	2 100	2 716	2 355	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	324	389	381
Province du Manitoba	4,40	5 mars 2042	500	676	590	Province de la Nouvelle-Écosse	3,50	2 juin 2062	600	803	599
Province du Manitoba	3,35	5 mars 2043	100	118	100	Province de l'Ontario	4,00	2 juin 2021	2 500	2 595	2 760
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	350	462	414	Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	1 900	2 000	2 031
Province du Manitoba	2,85	5 sept. 2046	396	433	393	Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	1 100	1 171	1 157
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	157	191	159	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	400	442	430
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	288	343	331	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	800	864	802
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	341	353	341	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	35 575	38 410	37 036
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 167	1 265	1 217	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	1 402	1 456	1 426
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	659	705	674						
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	970	1 095	1 041						
Province du Nouveau-Brunswick	5,65	27 déc. 2028	1 645	2 193	2 102						
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	125	178	147						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 32,5 % (suite)						Provinciales – 32,5 % (suite)					
Province de l'Ontario	8,50	2 déc. 2025	3 300	4 617	4 537	Province de la Saskatchewan	6,40	5 sept. 2031	3 900	5 816	5 487
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	27 078	29 150	27 816	Province de la Saskatchewan	4,75	1 ^{er} juin 2040	350	485	443
Province de l'Ontario	1,85	1 ^{er} févr. 2027	475	497	474	Province de la Saskatchewan	3,90	2 juin 2045	300	383	332
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	28 831	31 564	29 997	Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	2 056	2 191	1 814
Province de l'Ontario	7,60	2 juin 2027	1 120	1 605	1 605	Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	334	395	342
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	19 077	21 419	20 527	Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	297	344	322
Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	19 025	27 116	26 291	Province de la Saskatchewan	3,75	5 mars 2054	84	111	94
Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	19 386	21 635	20 689	Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	80	95	76
Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	855	908	862				474 779	449 367	
Province de l'Ontario	6,20	2 juin 2031	1 175	1 745	1 630	Municipales – 1,3 %					
Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	2 575	3 817	3 518	Ville de Montréal	3,00	1 ^{er} sept. 2025	831	906	837
Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	775	1 156	1 073	Ville de Montréal	2,75	1 ^{er} sept. 2026	223	241	223
Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	1 060	1 478	1 257	Ville de Montréal	4,25	1 ^{er} déc. 2032	350	438	384
Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	1 815	2 547	2 198	Ville de Montréal	4,10	1 ^{er} déc. 2034	375	463	399
Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	625	893	771	Ville de Montréal	3,15	1 ^{er} déc. 2036	900	1 001	898
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	550	685	604	Ville de Montréal	3,50	1 ^{er} déc. 2038	1 300	1 513	1 437
Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	2 125	2 653	2 205	Ville de Montréal	6,00	1 ^{er} juin 2043	550	880	782
Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	3 413	3 924	3 385	Ville d'Ottawa	4,60	14 juill. 2042	500	682	590
Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	1 147	1 306	1 141	Ville d'Ottawa	3,10	27 juill. 2048	683	760	644
Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	1 613	1 878	1 567	Ville de Toronto	2,40	24 juin 2026	225	239	225
Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	1 941	2 178	2 057	Ville de Toronto	2,95	28 avril 2035	300	328	277
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	101	107	101	Ville de Toronto	3,50	2 juin 2036	1 509	1 762	1 504
Province de Québec	3,00	1 ^{er} sept. 2023	2 000	2 149	2 134	Ville de Toronto	5,20	1 ^{er} juin 2040	350	499	446
Province de Québec	5,35	1 ^{er} juin 2025	1 000	1 213	1 164	Ville de Toronto	4,70	10 juin 2041	325	441	383
Province de Québec	2,60	6 juill. 2025	3 250	3 519	3 423	Ville de Toronto	3,80	13 déc. 2042	550	671	578
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	16 825	18 369	17 703	Ville de Toronto	4,15	10 mars 2044	225	289	246
Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	6 779	7 364	7 050	Ville de Toronto	3,25	24 juin 2046	109	123	109
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	10 789	11 971	11 368	Ville de Vancouver	3,10	21 sept. 2028	600	676	600
Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	24 425	27 281	25 814	Ville de Vancouver	3,70	18 oct. 2052	1 145	1 504	1 227
Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	13 027	14 159	13 356	Ville de Winnipeg	4,10	1 ^{er} juin 2045	42	53	48
Province de Québec	6,00	1 ^{er} oct. 2029	2 400	3 381	3 190	Ville de Winnipeg	4,30	15 nov. 2051	450	613	512
Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	68	71	71	Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50	19 avril 2026	822	882	823
Province de Québec	6,25	1 ^{er} juin 2032	325	492	455	Région de Peel	2,30	2 nov. 2026	77	82	77
Province de Québec	5,25	1 ^{er} juin 2034	2 000	2 814	2 533	Région de Peel	5,10	29 juin 2040	550	782	694
Province de Québec	5,75	1 ^{er} déc. 2036	5 115	7 892	7 096	Région de Peel	3,85	30 oct. 2042	900	1 111	989
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	1 265	1 852	1 600	Municipalité régionale de Halton	4,05	11 oct. 2041	300	383	336
Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	1 350	2 029	1 746	Municipalité régionale de York	2,60	15 déc. 2025	950	1 022	927
Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	400	557	473						
Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	1 038	1 344	1 174						
Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	270	333	323						
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	2 393	2 581	2 468						
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	1 577	1 716	1 646						
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	2 334	2 631	2 521						
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	268	284	268						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Municipales – 1,3 % (suite)						De sociétés – 24,1 % (suite)					
Municipalité régionale de York	2,50	2 juin 2026	77	82	79	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	4 530	4 664	4 642
Municipalité régionale de York	4,00	31 mai 2032	300	370	329	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	3 605	3 661	3 612
Municipalité régionale de York	4,05	1 ^{er} mai 2034	625	773	688	Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	2 000	1 917	2 069
				19 569	17 291	Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	3,05	9 mars 2050	350	337	347
De sociétés – 24,1 %						De sociétés – 24,1 % (suite)					
407 International Inc.	5,96	3 déc. 2035	935	1 320	1 345	Choice Properties Limited Partnership	3,56	9 sept. 2024	500	522	501
407 International Inc.	5,75	14 févr. 2036	1 247	1 647	1 669	Choice Properties Limited Partnership	4,18	8 mars 2028	380	414	399
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	1 767	1 995	2 023	Choice Properties Limited Partnership	2,98	4 mars 2030	420	417	420
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	325	374	381	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,55	10 janv. 2025	1 870	1 948	1 932
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	140	139	140	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	2 428	2 523	2 462
AIMCo Realty Investors LP	3,04	1 ^{er} juin 2028	805	862	843	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,27	7 mars 2046	468	538	550
AIMCo Realty Investors LP	2,71	1 ^{er} juin 2029	3 235	3 385	3 291	CU Inc.	5,56	26 mai 2028	758	959	949
Alectra Inc.	5,30	29 avril 2041	936	1 309	1 319	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	2 660	3 371	3 299
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	3 499	3 619	3 530	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	5 267	6 871	6 802
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60	2 juin 2025	1 071	1 134	1 114	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	705	717	718
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	370	371	370	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	500	492	499
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	490	481	490	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	3 315	3 224	3 297
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 905	2 652	2 620	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	3 270	3 206	3 305
AltaLink, L.P.	3,99	30 juin 2042	1 247	1 488	1 509	Enbridge Gas Distribution Inc.	4,00	22 août 2044	1 725	2 053	2 045
AltaLink, L.P.	4,05	21 nov. 2044	1 169	1 422	1 434	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,01	9 août 2049	2 130	2 175	2 132
Bank of America Corporation	3,30	24 avril 2024	5 505	5 690	5 664	Enbridge Gas Inc.	2,90	1 ^{er} avril 2030	230	246	230
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	2 700	2 801	2 745	Enbridge Inc.	3,19	5 déc. 2022	2 182	2 223	2 248
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	1 460	1 536	1 448	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	565	555	565
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	925	943	920	Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	935	984	1 037
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	5 515	5 590	5 505	Enbridge Inc.	5,38	27 sept. 2077	624	580	627
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,83	27 avril 2022	1 598	1 616	1 554	Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	1 310	1 429	1 507
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,38	1 ^{er} mai 2023	1 268	1 292	1 288	Enbridge Pipelines Inc.	4,13	9 août 2046	1 882	1 942	2 085
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	1 356	1 389	1 356	EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	1 733	1 933	1 949
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	8 875	9 318	9 127	Federated Co-operatives Ltd.	3,92	17 juin 2025	957	1 005	992
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	6 010	6 082	6 049	Finning International Inc.	2,63	14 août 2026	935	919	940
Bell Canada	3,00	3 oct. 2022	2 206	2 280	2 260	First Capital Realty Inc.	4,32	31 juill. 2025	655	675	698
Bell Canada	3,35	12 mars 2025	666	708	656	FortisAlberta Inc.	5,40	21 avril 2036	1 559	2 063	2 095
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	425	445	443	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	2 455	3 360	3 314
Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	2 123	2 420	2 348	FortisBC Energy Inc.	6,00	2 oct. 2037	623	894	891
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	650	647	649						
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	1 401	1 431	1 401						
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	936	973	981						
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,30	11 juill. 2022	8 190	8 368	8 169						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)						De sociétés – 24,1 % (suite)					
FortisBC Energy Inc.	3,85	7 déc. 2048	624	741	753	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,18	22 nov. 2027	1 484	1 532	1 527
Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	290	266	290	Société Financière Manuvie	3,32	9 mai 2028	3 187	3 292	3 208
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75	17 oct. 2039	975	956	974	Metropolitan Life of Canada	1,77	27 sept. 2022	1 953	1 918	1 894
Great-West Lifeco Inc.	4,65	13 août 2020	3 151	3 179	3 238	Metropolitan Life of Canada	3,39	9 avril 2030	975	1 037	975
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	1 577	2 150	2 086	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	1 280	1 280	1 280
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	1 110	1 093	1 132	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	576	600	593
Heathrow Funding Limited	3,25	21 mai 2027	936	953	979	Banque Nationale du Canada	3,18	1 ^{er} févr. 2028	2 215	2 257	2 202
Heathrow Funding Limited	3,78	4 sept. 2030	935	955	1 019	North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	4 737	5 258	5 281
Honda Canada Finance Inc.	3,18	28 août 2023	2 183	2 243	2 262	North West Redwater Partnership	4,35	10 janv. 2039	1 558	1 650	1 822
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	1 482	1 496	1 472	North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	1 040	992	1 045
Banque HSBC Canada	2,54	31 janv. 2023	7 337	7 477	7 308	Omers Realty Corporation	3,63	5 juin 2030	2 985	3 393	3 296
Banque HSBC Canada	3,20	5 déc. 2023	4 820	4 956	4 922	Pembina Pipeline Corp	2,56	1 ^{er} juin 2023	775	775	777
Husky Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	800	737	834	Pembina Pipeline Corp	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 560	1 525	1 559
Hydro One Inc.	8,90	18 août 2022	1 000	1 186	1 422	Power Corporation du Canada	8,57	22 avril 2039	1 107	1 726	1 831
Hydro One Inc.	2,54	5 avril 2024	40	42	41	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	260	257	258
Hydro One Inc.	8,25	22 juin 2026	2 950	4 170	4 397	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	240	237	240
Hydro One Inc.	5,36	20 mai 2036	936	1 255	1 245	Fonds de placement immobilier RioCan	3,21	29 sept. 2023	1 625	1 645	1 658
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	260	423	407	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	1 530	1 555	1 566
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	2 244	2 587	2 492	Fonds de placement immobilier RioCan	2,36	10 mars 2027	840	804	841
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	1 475	1 705	1 626	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	1 475	1 617	1 546
Hydro-Québec	6,00	15 août 2031	1 500	2 197	1 957	Rogers Communications Inc.	3,25	1 ^{er} mai 2029	2 794	3 009	2 901
Hydro-Québec	6,50	15 févr. 2035	450	716	658	Banque Royale du Canada	1,65	15 juill. 2021	1 135	1 141	1 124
Hydro-Québec	6,00	15 févr. 2040	250	407	360	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	680	693	676
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	450	693	590	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	970	1 000	972
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2050	1 500	2 438	2 061	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	3 680	3 738	3 615
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	1 566	2 285	2 041	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	7 795	7 865	7 837
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	450	443	450	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	2 870	2 908	2 904
Société financière IGM Inc.	4,56	25 janv. 2047	624	659	716	Saputo inc.	2,88	19 nov. 2024	715	738	716
Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	3 251	3 365	3 223	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	1 115	1 179	1 131
Inter Pipeline Ltd.	2,61	13 sept. 2023	1 559	1 471	1 549	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	220	223	220
Inter Pipeline Ltd.	2,73	18 avril 2024	959	899	976	SmartCentres REIT	3,44	28 août 2026	613	629	634
Inter Pipeline Ltd.	3,48	16 déc. 2026	1 560	1 463	1 632	South Coast Transportation Authority	3,25	23 nov. 2028	700	796	699
Inter Pipeline Ltd.	4,64	30 mai 2044	312	265	345						
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	990	981	990						
Les Compagnies Loblaw limitée	4,86	12 sept. 2023	1 558	1 713	1 701						
Les Compagnies Loblaw limitée	3,92	10 juin 2024	1 558	1 692	1 667						
Les Compagnies Loblaw limitée	6,50	22 janv. 2029	1 598	2 064	2 035						
Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	624	802	794						
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	2,10	1 ^{er} juin 2025	5 912	5 917	5 853						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)					
Suncor Énergie Inc.	5,00	9 avril 2030	350	366	349
TELUS Corporation	3,35	15 mars 2023	3 013	3 144	3 106
TELUS Corporation	2,75	8 juill. 2026	2 182	2 265	2 212
TELUS Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	2 805	3 075	2 952
TELUS Corporation	3,30	2 mai 2029	3 195	3 440	3 262
TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	1 503	1 781	1 728
TELUS Corporation	3,95	16 févr. 2050	410	433	407
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,00	17 avril 2025	1 582	1 584	1 581
La Banque Toronto-Dominion	1,55	28 juin 2023	1 582	1 566	1 560
La Banque Toronto-Dominion	1,91	18 juill. 2023	7 758	7 906	7 508
La Banque Toronto-Dominion	2,85	8 mars 2024	3 213	3 334	3 219
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	1 200	1 202	1 200
La Banque Toronto-Dominion	3,59	14 sept. 2028	2 205	2 294	2 204
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	3 246	3 342	3 201
La Banque Toronto-Dominion	3,11	22 avril 2030	1 913	1 960	1 913
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	3 352	3 756	3 604
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	5 406	5 520	5 409
Toronto Hydro	3,49	28 févr. 2048	1 248	1 412	1 396
Toyota Credit Canada	2,31	23 oct. 2024	923	929	923
TransCanada PipeLines Limited	3,69	19 juill. 2023	2 182	2 273	2 303
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	3 416	3 626	3 425
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	1 560	1 613	1 664
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	510	511	515
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	6 001	6 420	6 680
TransCanada Trust	4,65	18 mai 2077	1 435	1 311	1 394
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	2 502	3 393	3 336
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	2 765	3 374	3 322
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	1 155	1 118	1 171
VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	3 185	3 236	3 289
VW Credit Canada Inc.	3,25	29 mars 2023	3 615	3 626	3 686
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	2 050	2 122	2 103

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 24,1 % (suite)					
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	4 935	5 070	5 036
Wells Fargo & Company	2,49	18 févr. 2027	2 805	2 795	2 778
				350 650	347 560
Total des placements à revenu fixe – 66,8 %				973 931	939 012
Titre			Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,2 %					
Alimentation Couche-Tard Inc.			59 443	2 309	1 771
Allied Properties			7 107	315	317
Aritzia Inc.			17 636	292	253
Badger Daylighting Ltd.			23 375	706	746
La Banque de Nouvelle-Écosse			61 230	3 417	4 199
Brookfield Asset Management Inc.			53 732	2 528	2 094
Brookfield Asset Management Inc.			175	10	9
Brookfield Infrastructure Partners L.P.			8 592	468	322
Brookfield Renewable Partners L.P.			8 302	540	331
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			25 197	2 900	2 500
Canadian Natural Resources Limited			37 740	880	1 022
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique			5 653	1 787	1 371
CCL Industries Inc.			39 619	1 724	2 117
Groupe CGI inc.			19 924	1 769	1 784
CI Financial Corp.			35 783	529	858
Computer Modeling Group Ltd.			92 113	431	762
Dollarama Inc.			16 974	738	649
DREAM Unlimited Corporation			50 399	440	377
Enbridge Inc.			50 044	2 134	2 336
Enerflex Ltd.			55 817	292	852
Fairfax Financial Holdings Limited			1 838	693	1 156
Finning International Inc.			21 157	373	472
FirstService Corporation			2 397	288	155
Franco-Nevada Corporation			12 638	2 325	1 250
Freehold Royalties Ltd.			121 700	449	1 402
Great-West Lifeco Inc.			23 474	538	770
Société financière IGM Inc.			13 452	395	478
Intact Corporation financière			13 190	1 747	1 264
Les Compagnies Loblaw limitée			12 393	848	721
Magna International Inc.			21 787	1 182	1 304
Methanex Corporation			29 902	661	1 389
Metro Inc.			23 549	1 349	1 092
Morguard Corporation			2 414	352	364
Nutrien Ltd.			39 361	1 955	2 242
Pason System Inc.			71 787	541	1 330
Pembina Pipeline Corp			24 856	793	920
PrairieSky Royalty Ltd.			62 720	635	1 444
Restaurant Brands International Inc.			30 769	2 089	2 326
Recipe Unlimited Corporation			37 770	493	868
Ritchie Brothers Auctioneers			18 559	1 112	782

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Subventions gouvernementales (suite)

Annexe I du Tableau complémentaire I

Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2020

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Actions – 4,2 % (suite)			
Rogers Communications Inc.	15 734	917	1 018
Banque Royale du Canada	22 875	1 959	2 226
Saputo inc.	72 867	2 550	2 947
Stella-Jones Inc.	26 056	904	1 109
Suncor Énergie Inc.	58 536	1 453	1 954
TC Energy Corporation	17 698	1 134	1 066
TELUS Corporation	93 568	2 129	2 088
Toromont Industries Ltd.	22 263	1 456	1 160
La Banque Toronto-Dominion	70 990	4 127	4 305
Tucows Inc.	6 968	513	504
Westshore Terminals Investment Corporation	63 933	953	1 440
Winpak Ltd.	14 177	657	667
		61 779	66 883
Fonds négociés en bourse – 28,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	3 860 800	64 553	69 489
FINB BMO MSCI marchés émergents	884 180	15 933	16 697
FINB BMO S&P 500	1 597 870	70 961	59 216
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	729 303	17 022	18 387
iShares Core S&P U.S. ETF	4 755 358	143 348	119 359
iShares Global Infrastructure Index ETF	926 798	21 168	24 849
iShares Global Real Estate Index ETF	796 193	21 688	25 321
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	2 348 839	64 476	69 105
		419 149	402 423
Total des actions – 32,9 %		480 928	469 306
Total des placements – 99,7 %		1 454 859	1 408 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,3 %		3 886	3 886
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		1 458 745	1 412 204
Total de la répartition des placements			
Plan II		891	859
Plan traditionnel		8 757	8 419
Régime d'épargne collectif		80 542	77 903
Régime Avantage CST	1 229 361	1 190 158	
Régime d'épargne familial		132 428	128 209
Régime d'épargne individuel		2 880	2 770
		1 454 859	1 408 318
Répartition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Plan II		2	2
Plan traditionnel		29	29
Régime d'épargne collectif		210	210
Régime Avantage CST	3 281	3 281	
Régime d'épargne familial		355	355
Régime d'épargne individuel		9	9
		3 886	3 886

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Consultants C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.